

00000650

LES SYSTEMES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION
DANS LE SECTEUR DE LA PECHE EN CASAMANCE

RAPPORT TECHNIQUE

III^{EME} PARTIE

**LA TYPOLOGIE DES CENTRES ET VILLAGES
DE PECHE EN CASAMANCE ET LES RAPPORTS
ENTRE LA PECHE ET LES SYSTEMES DE
PRODUCTION**

par

M. C. DIAW, M. C. CORMIER-SALEM E T A . GAYE

AVEC LA PARTICIPATION DE
C. BIAGUI, M. BODIAN et A. DIATTA

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES / CENTRE DE
RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYE CRODT/ISRA - BP.
2241 DAKAR

MARS 1989

INTRODUCTION

Depuis une quinzaine d'années, on assiste à un développement spectaculaire de la pêche en Casamance. Si les populations étrangères à cette région jouent un rôle déterminant dans la filière du poisson, le fait remarquable est, sinon la conversion, du moins l'engagement croissant des populations autochtones dans ce secteur.

En effet, jusqu'à une date récente, on ne compte pas de pêcheurs le long de la côte maritime et l'exploitation du fleuve et des bolons (bien que relativement ancienne) est limitée à quelques villages de la Basse et Moyenne Casamance, l'essentiel des ressources des populations autochtones provenant surtout des activités agricoles et des produits de la forêt. Actuellement, à côté des cultivateurs, des éleveurs, artisans, transformateurs, des commerçants, on compte des pêcheurs, qui tirent de cette activité une partie importante de leurs ressources et qui lui consacrent une fraction variable de leur temps.

La pêche ne peut pas être comprise en dehors de cette variabilité et en dehors du cadre productif plus général qui la place dans une situation de concurrence ou de complémentarité avec d'autres productions, d'autres activités. Nous nous attacherons par conséquent, à décrire la place occupée par la pêche dans les systèmes de production en Casamance en faisant ressortir les différences existant entre les centres de pêche, mais aussi entre pêcheurs. L'élaboration d'une typologie des centres et villages de pêche a servi d'outil privilégié à une

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. APPROCHE ET METHODOLOGIE	4
2. LES SPECIFICITES DU CONTEXTE CASAMANÇAIS	6
3. LES CENTRES MARITIMES	11
4. LES CENTRES AMBIVALENTS	15
4.2. Les campements ambivalents saisonniers	16
4.2. Les villages sédentaires mixtes de la zone ambivalente	18
5. LES VILLAGES AUTOCHTONES CO-DOMINANTS	21
5.1. Les villages du complexe côtier Bas-Casamançais	22
5.1.1. L'économie multispéculative, intégrée du Buluf	22
5.1.2. Les villages de mangrove du Danjal	23
5.2. Les villages autochtones estuariens co-dominants	25
6. LES CENTRES ESTUARIENS MIXTES	28
7. LES VILLAGES D'AGRICULTEURS-PECHEURS OCCASIONNELS	32
CONCLUSION	34
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	36
CARTES	37

INTRODUCTION

Depuis une quinzaine d'années, on assiste à un développement spectaculaire de la pêche en Casamance. Si les populations étrangères à cette région jouent un rôle déterminant dans la filière du poisson, le fait remarquable est, sinon la conversion, du moins l'engagement croissant des populations autochtones dans ce secteur.

En effet, jusqu'à une date récente, on ne compte pas de pêcheurs le long de la côte maritime et l'exploitation du fleuve et des bolons (bien que relativement ancienne) est limitée à quelques villages de la Basse et Moyenne Casamance, l'essentiel des ressources des populations autochtones provenant surtout des activités agricoles et des produits de la forêt. Actuellement, à côté des cultivateurs, des éleveurs, artisans, transformateurs, des commerçants, on compte des pêcheurs, qui tirent de cette activité une partie importante de leurs ressources et qui lui consacrent une fraction variable de leur temps.

La pêche ne peut pas être comprise en dehors de cette variabilité et en dehors du cadre productif plus général qui la place dans une situation de concurrence ou de complémentarité avec d'autres productions, d'autres activités. Nous nous attacherons par conséquent, à décrire la place occupée par la pêche dans les systèmes de production en Casamance en faisant ressortir les différences existant entre les centres de pêche, mais aussi entre pêcheurs. L'élaboration d'une typologie des centres et villages de pêche a servi d'outil privilégié à une

telle approche. Nous exposerons d'abord la démarche conceptuelle et méthodologique suivie, avant de présenter la typologie retenue à partir des rapports entre la pêche et les activités non-halieuistiques.

1. APPROCHE ET METHODOLOGIE

Nous entendons par système de production l'articulation concrète d'unités économiques et sociales solidaires, à l'intérieur desquelles les productions de celles-ci sont réalisées et finalisées. Un système de production est aussi un système d'échange, généralement ouvert à d'autres systèmes économiques et sociaux.

Les productions primaires au Sénégal englobent l'agriculture, l'élevage, la forêt, la pêche et l'artisanat rural. Concrètement, ces différents sous-secteurs de l'agriculture ont une logique qui leur est propre mais entretiennent également entre eux, une dynamique de complémentarité et de concurrence, variable d'une région à une autre, d'un système écologique et social à un autre.

L'importance respective de la pêche et de l'agriculture ont été mesurées à l'aide de critères qualitatifs et non quantitatifs. Il ne s'agissait pas de quantifier les revenus tirés de l'une ou l'autre des activités, ni de mesurer la force de travail employée, ou encore d'évaluer les rendements. En ce qui concerne l'agriculture, des données existent, des documents

sont publiés⁽¹⁾ mais les résultats sont difficilement comparables avec les nôtres car il ne s'agit ni des mêmes unités d'enquête, ni des mêmes procédures.

En ce qui concerne la pêche, on connaît les effectifs de population engagés dans cette activité. Un des problèmes centraux a été de préciser la notion de pêcheur. Ce terme peut en effet recouvrir toute une gamme de population, depuis le pêcheur professionnel à plein temps jusqu'au paysan qui pêche à pied dans les marigots. En Casamance, en fonction des différents recensements, on compte en 1985 : 2 756 pirogues, 4 369 unités de pêche et 9 460 pêcheurs⁽²⁾.

La cartographie de ces données donnent une première idée de la répartition spatiale des pêcheurs en Casamance⁽³⁾. On ne peut manquer d'être frappé, d'une part, par la très grande dispersion des centres de pêche et, d'autre part, par l'inégale répartition des effectifs de la population qui s'adonne à la pêche. Ces cartes nous donnent, en négatif, la limite des plateaux et des vallées; en effet, dès que l'on s'éloigne de quelques kilomètres d'un cours d'eau, on ne recense plus de pêcheurs. Il en est ainsi pour les villages situés sur le plateau du continental terminal des différents pays du Fogny,

(1) Cf notamment travaux de l'équipe Système de production de l'ISRA-Djibelor.

(2) Recensement des unités de pêche, 1985, M.C.DIAW

2) Recensement des unités de pêche, 1985, M.C.DIAW

(3) Carte 1 : Répartition du parc piroguier en Casamance, carte 2 : Répartition des unités de pêche en Casamance, carte 3 : Répartition des pêcheurs en Casamance

(4) Voir M.C CORMIER, 1984b et M.C DIAW, 1985a

du Bujé, du Yasin, du Pakaw. En outre, si l'activité de pêche se disperse entre tous les villages situés aux abords de cours d'eau, par contre les pêcheurs ne sont nombreux que dans quelques centres de la Côte maritime et de la Moyenne Casamance.

2. LES SPECIFICITES DU CONTEXTE CASAMANÇAIS

L'étude des rapports sociaux dans la pêche implique la prise en compte de celle-ci à la fois comme système productif et comme élément des stratégies productives globales des sociétés qui la pratiquent. Dans cette optique l'élaboration d'une typologie des campements et des villages de pêche est indispensable. Cette typologie, pour être utile et pertinente, doit se fonder sur des critères permettant "d'unir, de spécifier et de différencier" les divers types de communautés exploitant le milieu halieutique de Casamance.

Il existe plusieurs axes de différenciation des populations de pêcheurs. Les plus fréquents dans la littérature, distinguent les pêcheurs à "temps partiel" des pêcheurs à "temps plein" ou les pêcheurs migrants des pêcheurs non migrants. Ces concepts ont leurs intérêts mais ne nous disent rien sur l'existence éventuelle d'activités autres que la pêche et, de façon plus générale, sur la place de la pêche dans les stratégies productives des populations concernées. Ainsi au Sénégal la quasi-totalité des pêcheurs sont des pêcheurs à temps partiel qui, lorsqu'ils ne pratiquent pas

l'agriculture, consacrent un ou deux mois de l'année à se reposer.

Par contre en faisant la distinction entre "sociétés dominantes" et "sociétés co-dominantes" dans la pêche, POLLNAC (1976) situe clairement celle-ci par rapport aux autres activités de production. Dans une communauté "dominante", la pêche est la stratégie productive principale, tandis que dans une communauté "co-dominante" son importance est contre-balancée par d'autres choix productifs. Dans ce cas toutefois, un certain nombre de "situations" ne sont pas décrites par les deux alternatives offertes.

C'est finalement chez PLIYA (1981 : 102 à 108) que l'on trouve la typologie la plus spécifique et la plus proche de la situation casamançaise. Directement inspiré par la richesse des situations écologiques propres au Bénin, cette typologie a le mérite de combiner des données écologiques à la "nature" des activités prises en charge par chaque type de communautés. Elle distingue six types de communautés de pêcheurs : 1) des villages de pêcheurs lacustres ; 2) ceux du complexe côtier béninois (zones lagunaires et marécageuses à la côte) ; 3) des villages lagunaires ; 4) des villages de pêcheurs maritimes exclusifs ; 5) des villages de pêcheurs mixtes (en lagune et en mer) et des pêcheurs agriculteurs ; 6) les villages d'agriculteurs pêcheurs occasionnels.

La pêche en Casamance a la caractéristique d'être à la fois une activité maritime et estuarienne, à la différence de la plus grande partie de la zone côtière sénégalaise. L'hétérogénéité sociale, ethnique et historique des populations de pêcheurs est ainsi renforcée par l'ambivalence du milieu, de

même d'ailleurs que la nature des activités annexes ou secondaires pratiquées avec la pêche. En Casamance la première typologie adoptée pour décrire la pêche (DIAW, 1985) s'inspire pour beaucoup de celle développée par PLIYA mais intègre des thèmes absents de cette dernière, en particulier, celui relatif aux origines socio-historiques (autochtones/migrants saisonniers, caractères ethniques etc...) des populations concernées. La typologie proposée n'est donc pas une typologie des pêcheurs, mais concerne les centres à partir desquels ceux-ci exercent leur activité. Elle a ainsi l'avantage d'intégrer les caractéristiques socio-économiques des populations de pêcheurs, ainsi que celles des centres de pêche, dans leurs rapports avec l'espace écologique (position géographique, ressources halieutiques et agricoles...), social (caractères ethniques, origines des pêcheurs, degré de spécialisation) et économique (position par rapport aux marchés, aux infrastructures, aux autres activités). Elle permet donc de distinguer les divers centres de pêche de Casamance, en fonction de leur nature et aussi de leur importance. Cette typologie qui, au delà de ses aspects descriptifs, a permis de situer les différences et les analogies dynamiques qui caractérisent les pratiques de pêche dans la région, a fait ressortir l'importance des activités non-halieutiques dans les systèmes de production autochtones.

En partant de la volonté d'affiner notre perception des activités agricoles (et non-halieutiques en général) et en se fondant sur le fait qu'une typologie ne constitue jamais plus qu'un angle de vue particulier sur une situation donnée, il a été décidé de tester une seconde approche qui partirait non

plus du centre de pêche, mais du village comme unité d'observation et d'analyse (M.C. CORMIER-SALEM, 1987). Les résultats de ces deux démarches font apparaître un certain nombre de différences mais aussi des concordances et des complémentarités. La présente synthèse ne se propose pas de décrire exhaustivement les deux démarches. Elle se résumera à en intégrer les éléments les plus saillants en partant de la pêche et des centres de pêche comme sphère d'analyse.

Ainsi, 6 critères de différenciation des centres de pêche ont pu être retenus.

1- La position par rapport à l'éco-système fluvio-marin : centres maritimes, centres d'estuaire et centres de zones "ambivalentes", assimilables à l'embouchure.

2 L'habitat : campements saisonniers et villages permanents.

3 L'importance de la pêche par rapport aux autres activités : a) niveau pêcheurs : pêcheurs exclusifs, pêcheurs co-dominants, pêcheurs occasionnels. b) niveau village : ...tre de pêche exclusive (isolée ou juxtaposée à un village d'agriculteurs), village d'agriculteur-pêcheurs, village à dominante agricole ou de pêche occasionnelle.

4- Le site et l'importance relative des activités non-halieu-tiques : toposéquence et situation foncière (villages de plateau, village de mangrove, village forestier, etc...) . caractéristiques des activités non-halieu-tiques (agriculture, cueillette, élevage, artisanat, tourisme, migration, divers).

5- L'origine et les caractéristiques de la population de pêche : pêcheurs autochtones/allogènes ; pêcheurs migrants/mobiles / sédentaires.

6- L'importance et les caractéristiques des moyens de production : a) niveau pêche : nombre d'unités de pêche; nature et diversité des techniques de pêche; pêche piroguière/pêche à pied ; b) niveau commercialisation : mareyage/micro-mareyage ; c) niveau infrastructures : route/piste, pompe à essence, claies de séchage/four, dépôts de glace, mécaniciens, etc...

Sur la base de ces critères ont pu être définis 5 types de centres de pêche ;

- 1) les centres maritimes ;
- 2) les centres ambivalents ;
- 3) les villages autochtones co-dominants ;
- 4) les centres estuariens mixtes ;
- 5) les villages d'agriculteurs-pêcheurs occasionnels.

3. LES CENTRES MARITIMES

Situés le long de la côte maritime, ce sont des points d'implantation quasi-exclusifs de pêcheurs professionnels Lebu et Sereer de la Petite Côte (Yeen, Ngaparu, Pointe Sareen...) et des wolof de Get-Ndar et du Ganjool. Construits autour des campagnes de pêche de ces communautés aux traditions migratoires anciennes, l'exploitation saisonnière de la mer est la raison "d'être exclusive" de ces campements. L'importance de ces communautés de pêcheurs migrants est révélée par le nombre élevé de leurs unités de pêche qui sillonnent la mer, mais aussi et surtout par les caractéristiques techniques de ces mêmes unités (statistique du nombre d'unités de pêche dans ces zones par villages). CORMIER-SALEM (Ibid : 5) et SENE (1983 : 29 à 35) ont montré l'extrême maîtrise du milieu marin acquise

par les pêcheurs migrants, Get-Ndariens en particulier, la finesse de leurs connaissances des systèmes de migrations et d'orientation, des espèces, des niches écologiques..., qui contraste avec le savoir nouvellement acquis et la prudence des pêcheurs marins autochtones de première génération que l'on trouve à Kafuntin.

Ce sont ces mêmes pêcheurs Lebu, Get-ndarien, qui introduiront en Casamance des techniques de pêche qui bouleverseront le paysage de la pêche dans la région. Les Get-ndariens notamment apporteront le filet dormant à Kujali. Les Lebou introduiront quant à eux l'épervier.

Les pêcheurs originaires de la Petite Côte sont pour la plupart des pêcheurs de langouste et de sole dont la présence en Casamance est avant tout justifiée par la nécessité technique de suivre ces espèces. Les pêcheurs get-ndarien et Ganjool-ganjool sont eux des pêcheurs de gros poissons (capitaines, otholites, arius, brochets...) et de squales, pratiquant également (plus rarement) la pêche à la sole.

D'une manière générale, les centres maritimes sont des campements saisonniers constitués d'abris provisoires (mbaar) dans lesquels les pêcheurs et leurs familles résident pour la durée de la campagne de pêche (Cap-Skiring) ou se contentent de passer la journée, comme à Kafuntin et à Jembereng. Dans ce dernier cas, les unités domestiques en campagne s'organisent pour louer des concessions ou des chambres à l'intérieur même des villages. Ceci correspond au vœu des villageois qui souhaitent ainsi bénéficier des retombées financières d'une telle situation. Même dans les campements où les pêcheurs résident effectivement - au Cap Skiring par exemple - certains

membres d'équipage célibataires vont loger "en ville" où ils louent des chambres à 2 000 FCFA par mois.

Le développement de la pêche sur le littoral maritime a donc une incidence certaine sur la vie des villages côtiers où la présence massive des "campagnards" entraîne une accélération des échanges - économiques mais aussi culturels - ainsi qu'une nouvelle perception de l'espace maritime désormais appréhendé comme une énorme source de richesses à exploiter. De plus en plus de jeunes cherchent ainsi à intégrer l'économie halieutique en liant la pêche à leurs activités agricoles antérieures. Sur la plage de Kafuntin en particulier, les jeunes autochtones organisés par les "projets" ont désormais leurs propres "penc" à côté de ceux des migrants saisonniers. Ces "penc" des pêcheurs joola ont cependant une particularité : ils sont en effet, éclatés sur une base de "projet" (GOPEC, PAMEZ, "Maîtrisards") alors que ceux des migrants sont au contraire, regroupés sur une base ethnique.

En arrière plan, on trouve les villages de cultivateurs Joola dont l'éloignement par rapport à la plage (toujours distante de plusieurs centaines de mètres des dunes sableuses) symbolise le retrait par rapport à la pêche maritime. C'est donc dans un contexte de dissociation avec les activités agricoles et autres, que dans les villages autochtones, Joola pour la plupart, la pêche se développe. La juxtaposition d'une économie halieutique aux activités dominantes (agriculture, tourisme) des villages d'accueil est une des caractéristiques des centres maritimes.

On peut dire des campements de pêche maritime de Kafuntin, du Cap-skirring, Jembereng, Bukot et Abéné qu'ils sont des

centres exclusifs saisonniers, c'est à dire des unités sociales et économiques organisées autour d'une activité unique : la pêche. Toutefois ces unités sociales spécialisées entretiennent de multiples relations avec les communautés auxquelles elles sont greffées.

Une autre des caractéristiques des centres maritimes est l'importance de la transformation artisanale. Kafountine et le Cap sont le deux plus grands centres de transformation du poisson de la Casamance. Avec en 1985 plus de 220 claies de séchage et 2 fours à fumer pour Kafountine et 107 claies pour le Cap, ces deux centres sont les premiers producteurs de Gejj et de Métorah de la région. A proximité des grands axes routiers, mais aussi des chaînes d'hôtels (notamment au Cap) le niveau de commercialisation du poisson frais et transformé est très important. C'est d'abord dans les Hôtels mais aussi vers Ziguinchor et Dakar que la production est écoulée.

En résumé, les centres maritimes peuvent être présentés comme suit :

- leur disposition sur la façade maritime des côtes de la Casamance ;

- la dissociation des activités des villages autochtones d'avec les campements de pêcheurs ;

- les campements sont de type saisonnier géographiquement séparés des villages autochtones dans lesquels des formes de location chez l'habitant peuvent être éventuellement pratiquées

- l'origine des pêcheurs : migrants pour la plupart ; nouveauté de la pêche maritime pour les autochtones qui

intègrent celle-ci dans le cadre de projets particuliers ou/et sous l'influence des pêcheurs migrants ;

- l'importance de la flottille, la maîtrise de la pêche piroguière par les pêcheurs migrants qui introduisent de nouvelles techniques de pêche et de séchage du poisson, l'importance du niveau de commercialisation dépendant surtout de la proximité des chaînes d'hôtels et de la route ;

4. LES CENTRES AMBIVALENTS

Il s'agit notamment de villages sédentaires permanents (à l'exception notable des campements de la Pointe Saint- Georges) situés à l'embouchure (Elinkin, Joge, Karabaan) ou dans le creux de promontoirs ou d'échancrures leurs permettant l'accès aux différents types de milieux écologiques : mer, bolons, embouchure (Bujejet, Salulu, Bun, Kayelo)

Caractérisés par cette possibilité d'exploiter à la fois l'embouchure, la mer et les bolons intérieurs. Le milieu ambivalent ci-décrit est le domaine de prédilection des pêcheurs Nyominka (campements de Ponte-Jogaan, Ponta-Basul). La concentration de ceux-ci dans cette zone peut s'expliquer en raison du cadre naturel très proche de celui des îles du Saloum. On y trouve également toutefois, des pêcheurs originaires de plusieurs groupes ethniques résidant en Casamance : joola, tukulër, get-ndariens, sereer, et même balant et pël.

Les populations de pêcheurs qui fréquentent cette partie de la Casamance sont d'origines diverses. Get-Ndariens à

Salulu, mandingue, Peuhl, et Joola qui représentant environ 30% de l'effectif total.

4.1. LES CAMPEMENTS AMBIVALENTS SAISONNIERS

Les campements de la Pointe Saint Georges : Ponta-Basul, Ponta-Diogan et Petite Pointe sont les seuls campements saisonniers de la zone ambivalente. Jusqu'en 1985, Bajankasan, situé sur le terroir de Niomun dans les îles Karon, servait également de campement provisoire aux pêcheurs joola de Conk-Esil et de Kabylin pendant une partie de leurs campagnes de saison sèche. A la suite d'un conflit qui a opposé ces derniers aux villageois de Niomun, ce campement a été abandonné⁽⁴⁾.

Ponta-Jogaan et Ponta-Basul sont, depuis plus de trente ans, occupés de septembre à juin par des populations nyominka originaires des villages de Basul et de Jogan dans les îles du Salum. On dénombre 110 pêcheurs à Ponta Basul et 180 à Ponta Jogaan. En comptant leurs familles, on peut estimer la population de ces campements à près de 800 personnes. Les femmes s'occupent de la cuisine et transforment les grosses espèces en gejj; les hommes pêchent des mulets (à la senne de plage, principalement) qu'ils transforment en tambajang. Ces campements sont désertés en hivernage, tous retournant dans leur village pour les travaux agricoles. Ce fait est une particularité des saisonniers de ces deux campements. A la différence de la plupart des pêcheurs nyominka des centres sédentaires, les pêcheurs de Jogaan et de Basul sont restés dans leur quasi totalité des paysans-pêcheurs co-dominants.

4) Voir M.C CORMIER, 1984b et M.C DIAW, 1985a

Pendant la saison humide, ils continuent à entretenir leurs rizières des îles du Saloum et occasionnellement, à cultiver du maïs et de l'arachide,

Innovateur au niveau des techniques de pêche (ils sont, avec les Lebu, les principaux artisans de la diffusion de la technique de l'épervier), les pêcheurs Nyominka sont les pêcheurs de senne pratiquant occasionnellement la pêche au ydial. Malgré une résistance initiale des populations Joola à l'installationsur leurs terroirs des Nyominka, une bonne partie de la main d'oeuvre utilisée pour renforcer les noyaux lignagers formant la base des équipages de senne est actuellement constituée de paysans Joola venant des villages environnant (32% des équipages de Ponta-basul).

Petite Pointe par contre est un campement de pêcheurs tukulër, balant, sereer, et pël. Créé il y a trois ans à peine pour exploiter la crevette, ce centre en 1987, comptait une centaine de pêcheurs qui y étaient installés de façon précaire, sans leurs familles restées dans les installations permanentes de la Moyenne Casamance. L'émergence de ce centre de pêche s'est faite en dépit de l'interdiction de la pêche à la crevette dans cette zone. En effet, à la suite des perturbations de l'éco-système estuarien⁽⁵⁾ le schéma de migration des crevettes s'est inversé et leur aire de croissance optimale s'est déplacé de l'intérieur de l'estuaire à l'embouchure. Il était tout à fait logique dans ce contexte, que soit observé un mouvement de pêcheurs dans la même direction et que Petite Pointe, à l'embouchure du Kamobël-

... ..

(5) Voir LE RESTE et alii, 1986.

bolon, ait servi de base d'appui à ces nouvelles stratégies de pêche.

4.2. LES VILLAGES SEDENTAIRES MIXTES DE LA ZONE AMBIVALENTE

Ce sūnt des villages sédentaires autochtones où l'agriculture a largement précédé la pêche, Les activités halieutiques en constante expansion sont largement complétées par les activités traditionnelles : culture du riz, palmeraie, élevage domestique et, quelquefois, production de sel, La pêche maritime a été développée par des populations d'origine Sereer (Jogé, Elinkin), ou Sereer-Nyominka (Bujejet).

La population de ces centres, bien que sédentaire, est disparate quant à sa composition ethnique. Une de leurs caractéristiques fondamentales est la coexistence en leur sein de populations de migrants saisonniers avec des populations de pêcheurs autochtones. A Bujejet par exemple, village fondé par des migrants Nyominka qui en ont fait un village permanent, des populations joola, pël, mandingue, et même fanti du Ghana! 6) affluent chaque année pendant la saison de pêche. Centre important de vente de poisson frais et transformé, Bujejet est un village de pêcheurs exclusifs, les populations d'origine Nyominka n'ayant pas réussi à secréer une assise foncière susceptible d'accueillir des faro (rizières) qui leurs seraient propres,

Ceci n'est pas le cas par contre, de villages comme Salulu, Jogé et '6linkj.n. La coexistence de migrants saisonniers

6) Nous avons rencontré ces pêcheurs fanti de 1983 à 1985, entre Bujejet et Jogé.

et d'une population autochtone y est certes une réalité partagée avec le village de Bujejet. Cependant, à la différence de ce dernier, ces centres disposent d'une communauté de pêcheurs autochtones ou assimilés possédant une assise foncière propre permettant la réalisation cv-dominante de l'agriculture et de la pêche. La riziculture, la récolte du vin de palme, la cueillette des coquillages ainsi qu'une importante production de sel sont les principales activités de ces villages.

Ces activités sont pratiquées par certains pêcheurs migrants des villages sédentaires mixtes. Toutefois, ces derniers s'ont, dans leur grande majorité, des pêcheurs exclusifs⁽⁷⁾.

Une autre caractéristique des centres ambivalents est l'importance de la transformation artisanale : gejj, ailerons de requin séchés, mètora... Bujejet est d'ailleurs le plus important centre de production de requins fumé (mètora) de la Basse-Casamance.

La **commercialisation** du poisson frais et transformé est très importante du fait de la proximité de chaînes hôtelières (Emitaï, Kabrus) et des campements ainsi que de la route. Mais du fait de l'enclavement de certains villages de la zone elle n'a pas partout la même intensité. Dans les îles Blis-Karon (Salulu, Jogé) notamment, le transport du poisson frais ou transformé se fait par pirogue et ce s'ont les femmes de pêcheurs qui, se chargent de la transformation et de la vente de ce poisson transformé à des "bana-bana". Les pêcheurs sont souvent obligés, en fin de saison de transporter par sacs

(7) Voir M. C. DIAW 1985 (p. 110).

entiers le poisson séché jusqu'à Ziguinchor, Kaolack et Dakar où ils effectuent eux mêmes la vente, La commercialisation en frais est quant à elle, réalisée essentiellement vers Ziguinchor. L'introduction de pirogues glacières autant à Salulu, Jogé qu'à Ponta, est une donnée nouvelle dont les effets se font déjà sentir dans l'approvisionnement de Ziguinchor en poisson frais.

Du point de vue de l'organisation de l'espace, les villages de Salulu, Jogé, Bujejet sont des villages sédentaires enclavés. Les pêcheurs y stockent pour leur- familles d'importantes quantités de vivres (sucre, riz, biscuits...),. Les villages ont en règle générale constitués de trois quartiers principaux (Get-Ndariens, Joola, Nyominka) parmi lesquels le quartier Joola constitue la base sédentaire permanente du village.

En résumé les critères fondamentaux définissant les **centres ambivalents** peuvent être considérés les suivants :

- leur position leur donnant l'accès à la mer, à l'embouchure et aux bolons intérieurs ;

- le caractère cosmopolite de la population des villages sédentaires mixtes composé de pêcheurs migrants et d'autochtones ;

- le caractère de l'habitat : permanent pour les centres sédentaires mixtes et provisoire dans le cas des **campements Saisonniers** ;

- l'importance de la pêche pratiquée par la grande majorité des pêcheurs de façon exclusive. Dans les campements provisoires Nyominka cette exclusivité est relativisée par le

fait que les pêcheurs retournent dans leurs terroirs originels pour y pratiquer des cultures de rente.

5. LES VILLAGES AUTOCHTONES CO-DOMINANTS

Ce sont des villages d'estuaire, composés en grande partie de paysans, -pêcheurs et dans lesquels ne viennent pas les pêcheurs migrants, Contrairement aux centres sédentaires mixtes où la pêche est une activité pratiquée le plus souvent de manière exclusive, l'agriculture et la pêche sont étroitement associée dans les villages co-dominants. Il existe tout un éventail de villages autochtones co-dominants qui se différencient par les spécificités de leurs systèmes productifs, leur position géographique, les caractères ethniques des populations de pêcheurs, de même que les formes que revêt la pêche dans ces villages. En vue de résumer les caractéristiques principales de ces villages, nous distinguerons les villages Joola du complexe côtier Bas-Casamançaise et les villages mandingue-balant de Moyenne Casamance.

5.1. LES VILLAGES DU COMPLEXE COTIER BAS-CASAMANÇAIS

Il s'agit de villages situés à l'intérieur du vaste complexe de marigots sillonnant la Basse Casamance. Les descriptions suivantes se fondent sur deux situations agro-halieu-tiques suffisamment contrastées pour permettre de comprendre la nature et la variabilité des processus sur

lesquels se fondent la co-dominance de la pêche et de l'agriculture dans les villages autochtones de Basse Casamance. Il s'agit des zones historiques Buluf et Banjaf dont la place dans l'histoire et la sociologie de la Casse Casamance est essentielle⁽⁸⁾.

5.1.1. L'économie multispéculative, intégrée du Buluf

Situés sur le continental terminal, les villages du Buluf (Cobon, Tenduk, Bodé, Conk-esil, Mlomp...) sont caractérisés par la grande diversité des ressources du plateau, de la forêt et de la mangrove, accessibles aux populations. Ainsi, ces dernières pratiquent aussi bien la riziculture que la culture du mil et, plus récemment, du maïs (Bodé), la cueillette et la vente de l'huile de palme et des fruits sauvages, ainsi que le maraîchage (oignons, tomates, chou, pommes de terre, ...). A ces activités s'ajoutent l'élevage des bovins et des autres animaux domestiques (chèvres, moutons), et la cueillette des huîtres, localisés à l'intérieur de vastes marigots parallèles ou perpendiculaires à la côte, les villages du complexe côtier Bas-casamançais sont aussi très propices à la pêche estuarienne. La plupart des unités de pêche sont composées de pêcheurs co-dominants⁽⁹⁾, le plus grand nombre d'entre eux manifestant une nette tendance à privilégier la pêche au détriment de l'agriculture. La pêche joue un rôle de plus en plus important dans le maintien d'une jeunesse masculine en quête de débouchés,

(8) Voir notamment Rapport n° 4, chap. 1 : Population et Histoire.

(9) Voir M.C. DIAW 1985.

L'importance grandissante de la pêche se traduit par des mouvements migratoires de plus en plus importants de pêcheurs aatûchtûnes, ceux de Conk-Essyl en particulier vers la Gambie et la Guinée Bissau. La périodicité de ces migrations nous renseigne sur la place de la pêche dans l'économie villageoise. Les migrations vers la Guinée-Bissau, commencent dès le mois d'octobre, c'est-à-dire avant la fin de la campagne de commercialisation des produits de traite, en mai les unités migrantes se retrouvent toutes à l'embouchure dans les environs de l'île de Karabaan.

5.1.2. Les villages de mangrove du Banjal

Il s'agit essentiellement des villages de Banjal, Elubalir, Catingeer, Etama et Selegi, qui sont les villages co-dominants de la zone concernée. La salinité des sols y est très élevée et la rareté de l'eau y constitue une réalité tragique, la mangrove en est le paysage dominant et les choix productifs sont beaucoup plus limités que dans le Buluf, les rizières profondes constituant la source exclusive de ressources agricoles. Seuls quelques villages, comme Catingeer avec ses champs de patates, ont la chance de cultiver autre chose que du riz. Les seules autres activités importantes sont le sel (dont la production très importante est réalisée de mars à juin par les femmes), l'élevage domestique (boeufs, chèvres, moutons, porcs, volaille), et la cueillette des huîtres qui constituent les principales alternatives productives complémentaires de la pêche.

Le caractère particulier des rapports entre l'action anthropique et l'éco-système mangrove particulier de ces

villages, explique le niveau élevé d'intégration de l'agriculture et de la pêche, comme en témoigne l'aménagement des bassins à poisson dans le processus de drainage et de dessalement progressif des terres conquises sur la mangrove. Les conditions écologiques ci-décrites ont pour corollaire une forte spécialisation des paysans-pêcheurs dans la pêche qui donne lieu chaque année à des campagnes de pêche organisées, ainsi que dans l'agriculture dont le caractère prioritaire n'est jamais remis en cause. C'est le cas en particulier des villageois de Elubaliir dont les migrations de pêche commencent très tôt après la saison de culture (Octobre) et de poursuivent jusqu'à la fin de la saison sèche (Juillet). Ces migrations sont cependant ponctuées par des retours réguliers au village, motivés par les exigences du calendrier social et rizicole (fêtes de fin d'année, préparation des sols avant le début des pluies, etc...).

5.2. LES VILLAGES AUTOCHTONES ESTUARIENS C O - DOMINANTS

Ce sont des villages cosmopolites, malgré une prééminence démographique et linguistique mandingue. Ces derniers mi.3 à part, des populations Balant, Pël, Joola, Manjak, Tukulër, Wolof, Baynunk, Bambara, en constituent les principales composantes. Ponctuellement, il arrive que dans certains villages l'un quelconque de ces différents groupes puisse constituer le peuplement dominant au plan démographique et culturel.

La zone considérée correspond approximativement aux régions historiques du Yasin, du Buje, du Balantakunda, du

Brasu, du Suna-Balamadu et du Pakaw. LES conditions naturelles y sont très favorables, surtout dans le Balantakunda où les conditions de la riziculture sont très favorables et où également, la culture du mil, du maïs, de l'arachide se fait dans de très bonnes conditions. L'élevage domestique, la production de sel, de miel, la production d'huile de palme, et la cueillette des fruits sauvages, le développement récent de plantations fruitières (bananes, ananas...), du maraîchage (pastèques, tomate, oignon...), complètent ce riche tableau. La pêche s'est totalement intégrée à ce contexte.

A la différence des unités Joola des villages co-dominants, les équipages des villages estuariens co-dominants ne font pas de migrations lointaines, la pêche y est une activité sédentaire par excellence, effectuée surtout en saison sèche. L'agriculture et la pêche sont pratiquée "simultanément" à la différence des villages du Buluf où cette réalisation est alternée. Comme là bas, la pêche se pratique surtout de nuit, mais dans des conditions moins contraignantes car les marées sont plus courtes.

Une bonne partie des villages autochtones estuariens sont enclavés. Ceux du Balantakunda notamment souffrent cruellement de l'absence d'infrastructures locales ; glace, essence, pièces détachées ne se trouvent qu'à Jatakunda, ou à Gudomp. La production de Tambajang et de Gejj à partir des captures de mullets, et d'ethmaloses et de capitaines, domine la transformation artisanale.

Les villages co-dominants de Moyenne et de Basse Casamance sont les lieux principaux d'implication des pêcheurs autochtones dans la pêche artisanale. L'étroite dépendance de

la pêche par rapport aux stratégies terriennes, est l'une des caractéristiques principales de ces villages. Cette co-dominance de la pêche et de l'agriculture doit se percevoir comme un tout dynamique, au sein duquel les conditions naturelles et l'environnement socio-économique jouent un rôle primordial. La fragilité de l'éco-système estuarien (sécheresse et salinité croissante) et les multiples facteurs d'évolution socio-économiques de la région (exode rural), nous permettent de penser que des modifications pouvant affecter la vie de ces communautés se dessinent.

En résumé les villages **autochtones CG-dominants**, peuvent être distingués à partir des critères suivants :

du point de vue de leur position : ce sont **des centres d'estuaire** situés en Basse ou en Moyenne Casamance ;

- leur **population** est presque exclusivement constituée de **paysans autochtones**, essentiellement Joola en Casse Casamance; Mandingues, mais également Balant, Pël, Baynunk... , en Moyenne casamance ;

- du point de vue des activités et de l'habitat : ce sont **des villages permanents d'agriculteurs**, pratiquant également la pêche ainsi que l'exploitation de la forêt et l'élevage. La combinaison pêche/agriculture se fait de façon simultanée ou alternée pendant l'hivernage. En saison sèche, la pêche prend le pas sur les Cultures masculines ;

- du point de vue **des 'ressources disponibles**, des différences très importantes peuvent exister d'un village à un autre et on peut grossièrement distinguer deux types de villages : (a) les **villages "riches"**, ayant accès à la totalité de la toposéquence et disposant par conséquent des ressources

du plateau, de la forêt, des bas-fonds et de la pêche ; (b) des **villages plus "pauvres"**, n'ayant accès qu'à certaines parties de la toposéquence (les bas-fonds notamment) et souffrant de problèmes divers (enclavement, manque d'eau douce, salinité) liés à leur position (villages de mangrove, villages insulaires) ;

la pêche est partout importante mais elle est également partout tributaire de l'agriculture malgré une tendance à la spécialisation halieutique perceptible dans certains villages.

6. LES CENTRES ESTUARIENS MIXTES

Ce sont les centres de pêche les plus importants et les plus actifs de l'estuaire. Situés dans la Basse-Casamance orientale (Est de Ziguinchor) et dans le Balantakunda, ces centres se caractérisent en particulier par l'extrême diversité des populations qui les composent. Diversité **des** origines ethniques et géographiques des populations concernées, mais aussi des modes d'organisation sociale et d'exploitation du milieu halieutique.

Etirés d'Ouest en Est, le long de l'estuaire et entre celui-ci et la route du Sud, la position des villages mixtes reflète à la fois leur implication dans la production halieutique et le rôle joué par la route dans leur insertion active au sein des circuits commerciaux et monétaires qui sont les régulateurs **fondamentaux** de leur économie en tant que centres.

Le caractère mixte de ces centres de pêche se justifie d'abord par la co-dominance des activités de pêche et, d'agriculture et par la nature des populations de pêcheurs qui les composent, populations de pêcheurs exclusifs majoritaires dans la pêche et population de pêcheurs autochtones co-dominants impliquées dans les deux types d'économie.

L'importance de la pêche dans cette zone doit beaucoup aux pêcheurs tukulër et waalo-waalo, à cause de leur poids démographique et des importantes innovations techniques qu'ils ont apportés à la région. Les pêcheurs tukulër sont pour la plupart, des pêcheurs exclusifs et sédentaires dont l'installation s'est faite progressivement et n'a abouti que rarement à l'acquisition d'une assise foncière propre (Adéan, Gudomp).

Les pêcheurs migrants Waalo-waalo constituent la seconde communauté de pêcheurs des centres estuariens mixtes, de par leur importance et leur rôle dans le développement de ces centres. Contrairement aux tukulër (pêche à la crevette), les pêcheurs waalo-waalo se sont spécialisés dans la pêche à la senne de plage, Ce sont eux aussi des pêcheurs exclusifs. Du fait de l'incompatibilité entre ces deux types de pêche, les deux communautés, à l'exception des villages de Gudomp et de Jatakunda, opèrent dans des zones géographiques différentes. Le rôle des waalo-waalo dans la transformation et la commercialisation des produits pêchés dans les centres d'estuaire est également important puisque 19,5% des transformateurs de la place s'avèrent être des épouses de

pêcheurs Waalo-waalo⁽¹⁰⁾. De même, dans une ville comme Ziguinchor⁽¹¹⁾, les bana-bana wolof représentant près de la moitié des commerçants bana-bana de la ville⁽¹²⁾.

A côté des pêcheurs migrants on trouve dans les centres mixtes un nombre important de pêcheurs autochtones dont les caractéristiques ne diffèrent pas de celles des pêcheurs co-dominants des villages autochtones. Moins nombreux que les pêcheurs migrants dans l'économie halieutique des centres mixtes, ils n'en constituent pas moins des minorités significatives. Le tableau ci-dessus nous en donne une idée plus précise⁽¹³⁾,

(10) Rapport sur la transformation artisanale (chapitre sur les agents de la filière du poisson transformé).

(11) Par sa nature et les caractéristiques de sa population, Ziguinchor peut être considéré comme un centre estuarien mixte. Son importance la place toutefois dans une position très particulière. Cette ville est en effet l'axe central de toute la pêche casamançaise. Son marché est le plus important de la région, de même que ses structures d'avitaillement en moteur, en filets, en pièces détachées, en glace pour la conservation.

(12) Jean Luc NDIAYE, 1988-1989 : "la commercialisation du poisson frais à Ziguinchor. Le cas du marché PONTON-SEFCA 1^{ers} résultats d'enquête".

(13) Voir M.C. DIAW, 1985 p. 122.

Centre	Fanda	Anak	Adean
Nombre d'unités	JE	80	70
ETHNIE (%)			
Tukulër	37,9 %	53,3 %	52,8 %
Manding	24,1 %	20, %	45,7 %
			((Bambaras)
Joola	24,1 %	16,7 %	
Baynunk		2,3 %	
Pël		3,3 %	
Sereer	13,8 %	3,3 %	

En résumé, les centres estuâïiens mixtes se caractérisent par les particularités suivantes :

- ce sont des centres d'estuaire, des villages permanents d'agriculteurs où la pêche s'est développée considérablement dans les 30 à 40 dernières années ;

Deux types de faits justifient le caractère mixte de ces centres de pêche :

- la nature duale de leur économie : la pêche y existe en co-dominance avec l'agriculture, l'élevage et l'exploitation de la forêt, au même titre que dans les villages co-dominants ;

- le double caractère de leur population constituée d'une majorité de pêcheurs migrants exclusifs et de pêcheurs-paysans

autochtones impliqués dans la pêche et l'agriculture suivant des modalités quasiment identiques à celles de leurs homologues des villages co-dominants.

7. LES VILLAGES D'AGRICULTEURS-PÊCHEURS OCCASIONNELS

Dans la plupart des villages de la Casamance peuplés uniquement d'autochtones, la pêche reste une activité secondaire par rapport à l'agriculture ; pratiquée occasionnellement aux abords du village, le plus souvent à pied, cette petite pêche sédentaire permet d'améliorer l'ordinaire : le poisson et les autres produits de cueillette sont destinés en grande partie à la consommation familiale. Dans certains cas cependant, cette production occasionnelle est vendue dans des villages voisins et donne lieu à un micro-marché rudimentaire se faisant en bicyclette et même, quelquefois, à pied.

Les villages d'agriculteurs-pêcheurs occasionnels représentant 49 % des centres de la région, soit près de 84 centres disséminés à travers la Casamance. Selon la situation, la population et les systèmes de production, on relève différents sous-types de villages. Dans certains villages, la pêche à l'épervier notamment est pratiquée par pratiquement tout le monde comme à Karunat, tandis que dans d'autres la production n'est le fait que d'une infime minorité de spécialistes pouvant même être détenteurs de senne de plage. Par ailleurs, dans des villages insulaires comme Hilol, Itu, Urong, Ehij, dans les villages septentrionaux du Fouta comme

Sinjan, Katinong, Baïla, Calingor, Tangori, les seules formes de pêche pratiquées restent traditionnelles : les nasses et.. les palissades sont les principaux engins de pêche.

Dans les villages situés sur les Rives amont. de la Casamance et du Soungrougrou : à Inor, Mayor, Bona, dans le Foñi Jiragon ; à Kunayan, Bakum, Jendé dans le Bujé ; à Karsia, Jareng, Jibinki dans le Pakaw, à Temento, Ségafula, Bisari dans le Balantakunda, la pêche à l'épervier est, de loin, la forme de pêche la plus pratiquée; il en est de même des villages Joola du Kasa.

La pêche à l'épervier dans les centres de pêcheurs occasionnels se fait souvent sans embarcation, par des pêcheurs à pied dans des bolons de faible profondeur. Ce fait nous a particulièrement marqué dans des villages comme Kunayan (41 unités), Gajaïi (40 unités) et Buno (31 unités) où on trouve paradoxalement le plus grand nombre d'unités de pêche, Par contre dans les villages où les unités de pêche sont moins nombreuses, c'est la faiblesse de la flottille qui indique la place secondaire assignée à la pêche dans le système de production. Ce n'est pas non le caractère rudimentaire des moyens de production. A côté des éperviers, on y trouve en effet, des engins tels que le féfé-féfé, le filet dormant, le filet à revette ou le kili et même des sennes de plage.

En résumé, les centres de pêche occasionnels se reconnaissent par leurs caractéristiques suivantes :

• ce sont: comme les précédents, des centres d'estuaire et des villages d'agriculteurs ;

- ils sont composés de pêcheurs autochtones, mais aussi, très rarement, de pêcheurs d'origine extra-régionale résidant dans des centres comme Jiragon, par exemple;

- du point de vue des activités et des spécialisations de leur population, il est possible de distinguer deux sous-types de villages d'agriculteurs-pêcheurs occasionnels :

a) des villages où la pêche est largement pratiquée, mais à temps partiel uniquement et avec des moyens rudimentaires, souvent, sans embarcation ;

b) des villages où la pêche n'est pratiquée que par une infime minorité qui se spécialise dans l'approvisionnement des populations agricoles.

CONCLUSION

Le caractère généralisé, la large distribution spatiale des formes de pêche occasionnelles en Casamance, les spécificités de ces formes dans l'espace, suggèrent l'intérêt de leur prise en compte pour une compréhension du fonctionnement des systèmes de production agro-halieuistiques en Casamance. Ces formes, comme toutes les autres en effet, "disent quelque chose" sur la pêche et sur ses rapports avec les autres activités dans le cadre des stratégies de sécurisation alimentaire et d'accroissement de revenu des pêcheurs de la région.

Dans le contexte actuel, la dégradation des conditions environnementales a conduit à une simplification de l'écosystème et, par conséquent, à une complexification des

systèmes de production. Une foule d'activités de saison sèche se sont développées pour pallier au déficit céréalier. Parmi ces petites productions marchandes, la pêche et les activités induites jouent un rôle de premier plan.

L'éclosion de ces activités semblent cependant moins bouleverser l'équilibre traditionnel des systèmes de production qu'en assurer le maintien. Sauf quelques cas isolés, la pêche reste une activité de saison sèche, des temps morts agricoles, Elle constitue non seulement une source de revenus appréciable mais contribue aussi à freiner l'exode rural et, par voie de conséquence, à retenir sur place la main d'oeuvre nécessaire pour les travaux agricoles.

L'analyse aura permis de confirmer le caractère déterminant des contraintes écologiques et des stratégies "terriennes" et agricoles dans le développement de la pêche parmi les communautés autochtones casamançaises. Ces stratégies font ressortir une nette ambivalence qui reflète la tendance générale des communautés autochtones à exploiter l'ensemble des possibilités offertes par le milieu. Cette ambivalence exprime également le compromis régissant les impératifs de l'économie marchande et les exigences de sécurité alimentaire, omniprésentes dans les calculs paysans. A l'opposé, on peut constater que les pêcheurs migrants saisonniers ou sédentarisés ont fait des choix, à la base même de leur présence dans la région, qui les ont amenés à se concentrer dans les zones écologiques à haut rendement (zone maritime, embouchure...) ou dans les types de pêche à grande rentabilité (sennes de plage, pêcheries de sole/langouste, pêcheries de crevette...). De tels choix sont renforcés par leurs difficultés à se doter d'une

assise foncière en Casamance même. Ils laissent présager des changements très lents dans la modification de la structure fondamentale de la pêche dans ses rapports avec la dynamique générale des systèmes de production.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CORMIER (M.C.), 1984.- De la pêche paysanne à la pêche en mer : Les Diola de la Basse Casamance (Sénégal). La Pêche Maritime, n°1288- 1289, juil-août 1985 : 448-456.
- DIAW (M.C.), 1986.- Sociologie contemporaine de la pêche et l'impact de la pêche-agriculture en Casamance : in Le Reste L., Fontana A. et Samba A.(eds.), 1986, L'estuaire de la Casamance : environnement, pêche, socio-économie. ISRA-CRODT Dakar, 328 p. 153-180
- PELISSIER (P.), 1966.- Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance, Thèse de doctorat d'Etat, Saint-Yrieix, imp. Fabrègue, 939 p.
- PLIYA (J.), 1981.- La pêche dans le sud-ouest du Bénin -ENDA, Cotonou.
- POLLNAC (R), 1976.- Continuity and change in marine fishing communities. AWF n°10, U.R.I. : ICMDR, Rhode ISLAND.
- SALL (S.), KAMUANGA (M.), POSNER (J.), 1983.- Zonage de la Basse Casamance, Rapport de l'équipe système, ISRA-Djibouti, 1983.
- THOMAS (L.V.), 1959.- Les Diola, essai d'analyse fonctionnelle sur une population de Basse Casamance, Mémoire de l'IFAN, Dakar, 2 vol., 821 p.

CARTES

1. Répartiton des unités de pêche en Casamance.
2. Place de la pêche en Casamance
3. Les villages de pêche en Casamance.

REPARTITION DES

DE

PEUCLAMANE

par M. J. J. J. J. J.

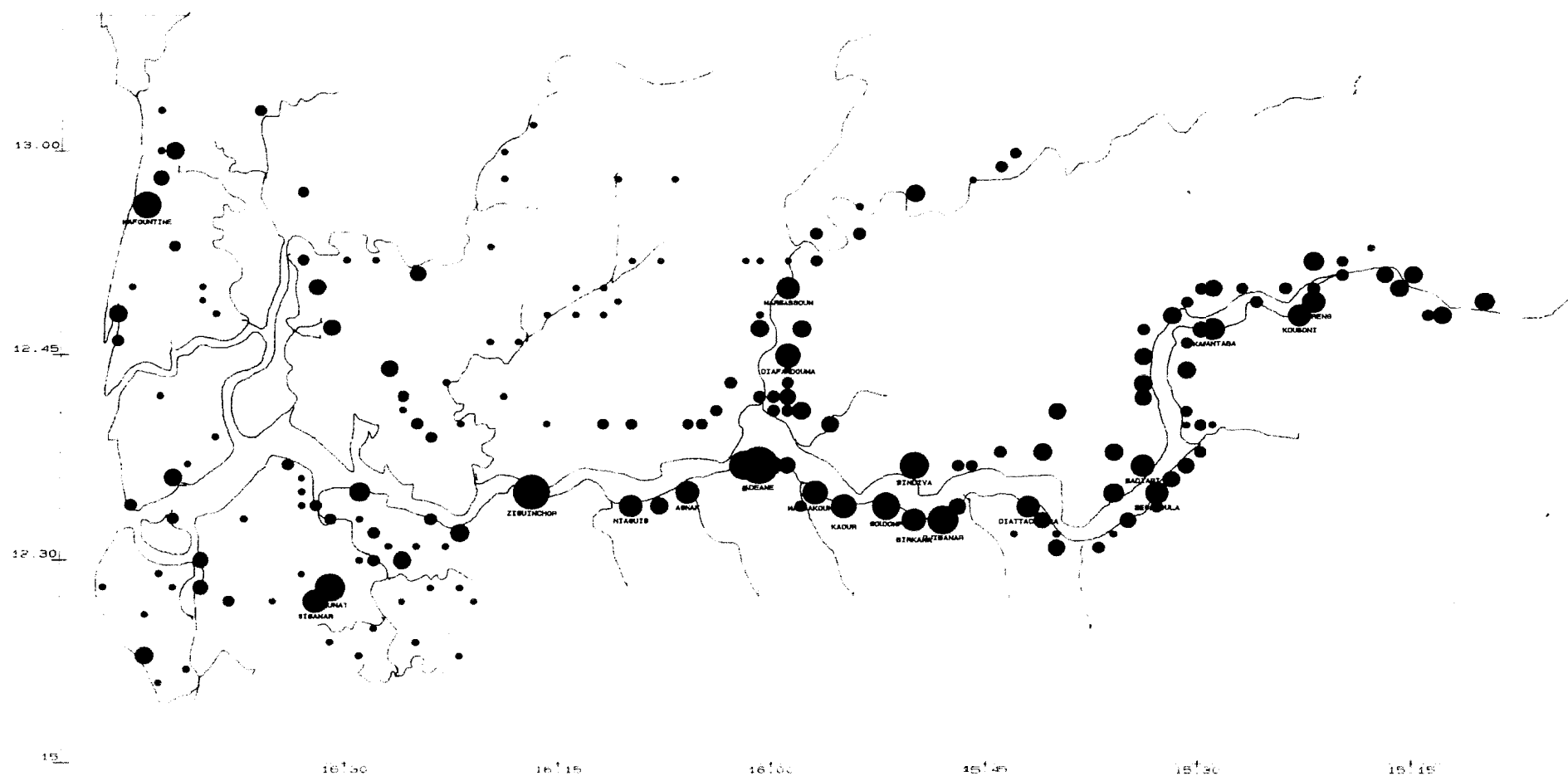
EM

HA

Unités de pêche 100 de 200 unités de pêche

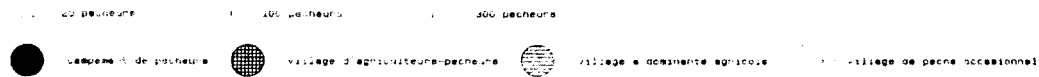
Seuls les noms de villages ayant plus de 50 unités de pêche sont indiqués.

Source: Recensement des pêcheurs, 1985, M.C. DIAH

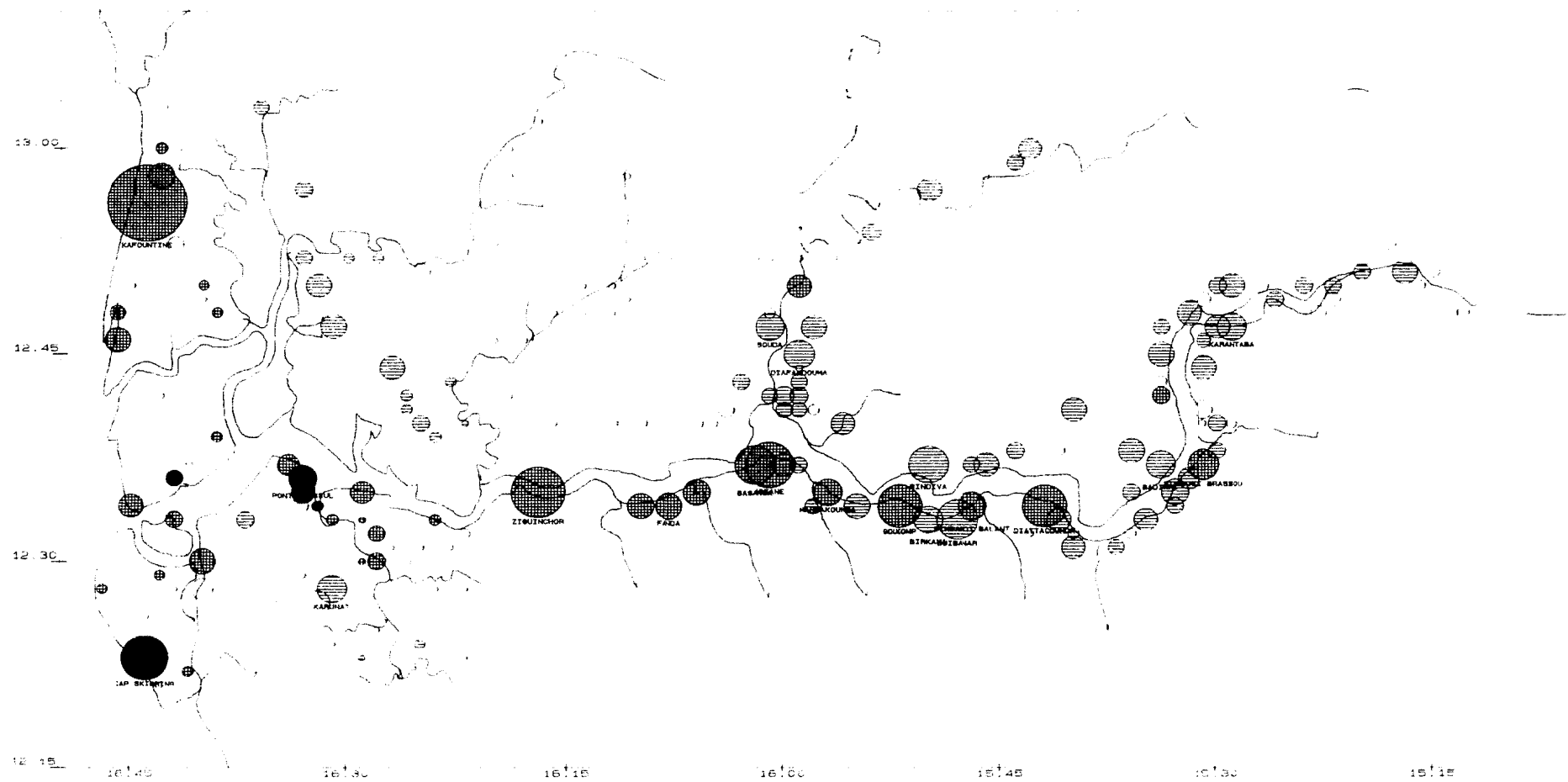


PLAQUE DE LA PÊCHE EN CASAMANCE

par Marie-Christine CORMIER-SALEM M. R. D. I. T. I. S. R. A. A.



Sources : Enquête "Activité des villages", M-C CORMIER-SALEM
Recensement des pêcheurs, 1985, M. C. DIAM



38

